



DDI

DDT(M) - DDETS - DDETSPP - DDPP



Déclaration liminaire UNSA

FS du CSAR des DDI du 21 mars 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Avant de débiter l'examen des points à l'ordre du jour de cette réunion de la formation spécialisée, l'UNSA souhaite de nouveau attirer votre attention sur le désarroi qu'expriment les agents publics et particulièrement ceux de l'ATE face aux restrictions budgétaires qui impactent encore leur pouvoir d'achat, leurs conditions d'exercice et de travail. Ils seront par ailleurs très attentifs aux annonces liées à la « refondation de l'action publique » engagée par le gouvernement. A cet égard, l'UNSA demande que les ministères de l'ATE, appelés à nouveau à « faire mieux avec moins », viennent exposer leur future feuille de route dans les instances de dialogue social des DDI, dès lors que ces directions, déjà très malmenées depuis leur création, seraient concernées.

La situation politique internationale alourdit encore les inquiétudes et le mal-être. Elle fait aussi peser des menaces sur les budgets. Renforcer nos capacités de défense est une priorité qu'aucun ne peut nier mais l'augmentation des moyens ne peut en aucun cas se faire au détriment de notre modèle social et des conditions de travail des agents publics. Pour l'UNSA, renforcer notre défense et protéger notre modèle social doivent aller de pair.

L'UNSA s'étonne de ne pas avoir reçu l'ordre du jour définitif de cette réunion dans le délai réglementaire de 8 jours. Or, celui-ci est indispensable, pour mener à bien les travaux relevant de la F3SCT et désigner nos experts éventuels.

S'agissant de ces travaux, l'UNSA ne peut que constater et déplorer à nouveable retard pris dans le déroulé de la feuille de route. Celle-ci est certes

UNSA Fonction Publique, 21 rue Jules Ferry, 93177 Bagnolet CEDEX
01 48 18 88 29 – unsa-fp@unsa.org – www.unsa-fp@unsa.org



ambitieuse, mais reste plus que pertinente au regard des enjeux en matière de santé, de sécurité, de qualité de vie et des conditions de travail des agents des DDI.

L'UNSA demande que le suivi de la feuille de route fasse l'objet d'un point systématique lors des réunions de cette instance.

L'UNSA vous a écrit le 18 mars dernier pour rappeler cette importance et pour préciser les thématiques auxquelles elle est tout particulièrement attachée et qu'elle juge prioritaires afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Elle attend que des décisions sur les GT à mener prioritairement en 2025 soient prises durant cette FS ainsi que le calendrier correspondant.

De plus, l'analyse des résultats du baromètre social doit mener à la conception d'un plan d'actions national qui devra être décliné au niveau local.

Pour l'UNSA, en particulier deux urgences, soulignées dans notre courrier du 18 mars, sont mises en lumière dans ce baromètre :

- la prévention et la lutte contre les violences externes et le harcèlement ;
- la poursuite des travaux en matière de violences sexuelles, sexistes et discriminations.

La médecine de prévention et les réseaux de soutien doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Enfin, l'UNSA souhaite dénoncer ici les situations inacceptables dont sont victimes des agents publics de DDI qui sont menacés par certains représentants de la profession agricole. Ceci est malheureusement courant depuis la crise agricole mais va en s'amplifiant depuis les résultats des élections dans les chambres d'agriculture. Ces menaces sont de plus en plus graves. Nous citerons ici les cas récents survenus en Meuse et en Haute-Vienne, qui ne sont malheureusement pas les seuls. Nous avons alerté nos ministères de tutelle, mais il est aussi du ressort du ministère de l'intérieur d'assurer la sécurité des agents de l'ATE. Aussi, l'UNSA vous demande des actions fortes en la matière.

L'UNSA vous remercie de votre attention.